

ANDRÉ BERNAND – ÉTIENNE BERNAND

UN PROCURATEUR DES EFFIGIES IMPÉRIALES À ALEXANDRIE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 122 (1998) 97–101

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## UN PROCURATEUR DES EFFIGIES IMPÉRIALES À ALEXANDRIE

Le rapport signé par le Professeur Nicolas Grimal sur les travaux de l'IFAO en 1993–1994, publié dans le *Bull. Inst. Français Arch. Orient.* 94 (1994) p. 446–449, n° 35, I: “Fouilles de sauvetage sur l'emplacement du Cesareum” (conduites par J.-Y. Empereur), signale p. 448 la découverte d'une inscription honorifique relative à un procureur impérial. D'après le résumé qui en a été donné, on devine que le texte ne manque pas d'intérêt. Un article intitulé “Rapport de fouilles sur l'emplacement du Cesareum”, sous-titré “Rapport de surveillance durant deux saisons de fouilles menées par la Mission Française du Centre d'Etudes Alexandrines à l'emplacement du Cesareum sous la direction du professeur Jean-Yves Empereur” et signé par Ahmed Abdel Fattah, Directeur du Musée Gréco-Romain, et par Camélia Georges, Inspectrice en chef des Antiquités du Delta Ouest, a été publié en Juin 1997, dans la revue *Le Monde Copte* n° 27–28 présentant un dossier sur *Alexandrie, Perle de la Méditerranée*. L'article comporte un cliché de la colonne inscrite et une traduction, où les lignes 3, 4 et 5, d'interprétation difficile, ont été sautées. J.-Y. Empereur traduit: “Cette statue est dédiée à Publius Aulus Panopius, gardien des images de l'empereur et de l'impératrice Faustine, qui sauve la flotte; elle est la nouvelle Césare (sic). Leur compagnon dans l'association.” L'état du document, parfaitement lisible, n'explique pas la double erreur sur le *gentilice* et le *cognomen*. En outre aucun commentaire n'est donné de ce texte peu commun<sup>1</sup>, la destination du monument est contestable, la titulature de l'impératrice Faustine est traduite d'étrange façon et surtout l'identification du lieu de la trouvaille comme étant l'emplacement du *Caesareum* n'est nullement démontrée.

Transcription et Traduction  
André et Etienne Bernard

Le hasard nous a permis de retrouver ce monument à l'autre bout de la ville sous les herbes et les broussailles d'un espace discret du Kom El-Shoqafa. La colonne se trouve derrière la tombe Tigrane, et elle porte le n° BI.93, à côté de la colonne en calcaire nummulitique, couchée elle aussi parmi les herbes folles, qui comporte dix lignes de grec, signalée dans l'article du *Monde Copte*, p. 30, fig. 1, et dont le déchiffrement ne peut être tenté que si l'on procède à un estampage.

Les excellentes photographies dont nous disposons de la colonne de marbre sont l'oeuvre de Jérôme Delafosse, membre de l'équipe de l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine, dirigé par Franck Goddio.

Grâce aux rapports cités plus haut, nous savons que les travaux d'excavation ont commencé le 9 Octobre 1993, à l'emplacement de l'ex-Palais Billard, au 58 rue Safia Zaghoul, sur un terrain mesurant, côté Nord 18,81 m, côté Est 24,55 m, côté Ouest 25,90 m, côté Sud 25 m.

Cette colonne de marbre gris, sciée en deux dans le sens de la hauteur, a été dégagée le 13 Octobre 1993, et mesure 1,09 m de hauteur et 0,56 m de diamètre. Les lettres mesurent de 5,5 cm à 7 cm. Les interlignes sont de 4 cm. Des traces de couleur rouge étaient encore visibles, a-t-on dit, sur quelques lettres. L'inscription qui comporte huit lignes de grec, ne présente aucune difficulté de lecture, à l'exception du *cognomen* (ligne 1) dont les quatre premières lettres sont endommagées. Pl. VIII.

On lit sans effort sur la pierre:

---

<sup>1</sup> Signalé dans le *BCH* 118, 1994, p. 511 et *SEG* XLIV 1994 (1997) n° 1442. Dans *Alexandrie redécouverte* (Paris, Fayard Stock, 1998) p. 116 J.-Y. Empereur commente l'inscription et estime qu'il s'agit d'un magistrat attaché au Cesareum.

Π. Αἴλιον Παγοπαίου  
 ἐπιτροπεύσαντα τῶν κυρίων  
 Σεβαστῶν, τῆς εἰς τὸν οἶκο[v]  
 4 αὐτῶν εὐνοίας, οἱ ἀπὸ συσ-  
 σειτίου Σεβαστῶν εἰκόνων  
 καὶ Φαυστείνης Φαρίας Σωσιστόλου  
 Νέας Σεβαστῆς, vacat  
 8 τὸν συσσειτόν

(En l'honneur de) P(ublius) Aelius Panopaeus, procureur des souverains Augustes, en raison de son dévouement pour leur maison, les membres de l'association vouée aux effigies des empereurs et de Faustine Pharia, protectrice de la flotte, nouvelle Auguste, (ont fait cette dédicace pour) leur compagnon dans l'association.

Date: L'inscription est datée par les mentions des empereurs (lignes 2–3), à savoir celle de Marc-Aurèle (empereur de 161 à 180) – devenu après son adoption par Antonin, M. Aelius Aurelius Verus et lors de son avènement M. Aurelius Antoninus qui associa à son règne son frère adoptif Lucius Verus –, et celle de Faustine la Jeune (lignes 6–7), fille d'Antonin le Pieux, empereur de 138 à 161 apr. J.C., et de Faustine l'Aînée, qui épousa son cousin Marc-Aurèle en 145 et lui donna douze enfants en trente-et-un ans de mariage. Elle mourut en 176 apr. J.C., en accompagnant l'empereur en Orient<sup>2</sup>.

#### Commentaire

Etienne Bernand en collaboration avec André Bernand

Ligne 1: On distingue les deux hastes verticales du *pi* endommagé à la partie supérieure, et les deux extrémités de la haste horizontale. La lettre triangulaire qui suit est à coup sûr un *alpha* dont la partie médiane est érodée. Vient ensuite un *nu*, dont ne subsiste que la partie supérieure, puis un *omikron*, nettement reconnaissable. Les dernières lettres se lisent sans difficulté. Le *cognomen* Πανοπαῖος ne paraît pas connu par ailleurs, mais peut s'expliquer par le nom grec Πανοπεύς qui désigne l'un des chasseurs du sanglier de Kalydon<sup>3</sup>. L'anthroponyme *Panopeus* est attesté au moins une fois en Egypte<sup>4</sup>. Le féminin *Panopaia* figure dans un papyrus magique<sup>5</sup>.

Le *praenomen* et le *gentilice* du personnage honoré, P. Aelius, sont ceux d'Hadrien: P. Aelius Hadrianus. On peut dès lors se demander s'il ne s'agit pas là d'un affranchi impérial<sup>6</sup>. La forme de la colonne, coupée par le milieu de haut en bas montre à l'évidence qu'il ne peut s'agir d'une base de statue. Il s'agit vraisemblablement d'un pilier engagé ou pilastre. Le monument est peut-être aussi un remploi, venant d'ailleurs. Mais l'éminent archéologue ne se pose pas la question, capitale pourtant si, par ce document, on pense fixer l'emplacement du *Caesareum*.

Ligne 2: Le personnage était un procureur<sup>7</sup> impérial. Le lapicide, qui avait omis les deux dernières lettres du participe ἐπιτροπεύσαντα les a rajoutées dans l'interligne. Ce fonctionnaire était au service

<sup>2</sup> P. Petit, *Hist. Générale de l'Empire Romain*, 2, *La Crise de l'Empire* (éd. du Seuil, 1974), p. 13–15.

<sup>3</sup> Les dictionnaires renvoient à *Iliade* 23, 665; Platon, *Ion*, 533 etc. Sur l'emploi des noms héroïques, voir L. Robert, *Gladiateurs*, p. 298.

<sup>4</sup> Le *Namenbuch* de F. Preisigke, s.v., renvoie à CPR, 4, 4.

<sup>5</sup> K. Preisendanz, *Pap. Graec. Mag.* IV 2612, 2965. Référence fournie par A. Vassileiou.

<sup>6</sup> Remarque et suggestion de Y. Le Bohec, que nous remercions. Sur les affranchis impériaux, voir G. Boulvert, *Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut Empire romain* (1970); P. Petit, *Le Haut Empire* (éd. du Seuil, 1974), p. 53, n° 68 et p. 188.

<sup>7</sup> Sur l'emploi du terme *epitropos*, voir H. J. Mason, *Greek Terms for Roman Institutions*, dans *Amer. Stud. in Pap.*, vol. 30, 1074 index p. 49 et p. 142–143. Voir aussi G. Geraci, *Genesi della Provincia Romana d'Egitto* (1983), p. 164–165.

des empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus (τῶν κυρίων Σεβαστῶν). Le titre n'implique pas qu'il ait exercé une fonction militaire, note Y. Le Bohec.

Lignes 3–4: L'emploi du génitif seul εὐνοίας, de cause ou de mérite, équivaut à εὐνοίας ἔνεκεν<sup>8</sup>. L'éloge s'adresse au "dévouement" (εὐνοία) dont le personnage a fait preuve envers la famille (οἶκος) impériale, la *domus Augusta*.<sup>9</sup>

Lignes 4–5: La dédicace honorifique est faite par les membres (en activité ou honoraires?) d'une confrérie préposée aux "effigies impériales", comme l'indique le génitif adnominal de détermination (Σεβαστῶν εἰκόνων).

Le terme συσσίτιον (τὸ) qui implique la convivialité, est une rareté dans l'épigraphie grecque d'Égypte, de même que σύσσιτος ou συσσιτέω, tandis que les emplois littéraires de ces mots sont fréquents<sup>10</sup>. Le mot désigne ici une association<sup>11</sup> dont les membres honorent un de leur collègues particulièrement éminent (ligne 8), qui était peut-être leur président.

Dans une inscription d'Alexandrie, de la deuxième moitié du second siècle après J.C., le terme s'applique aux savants du Musée<sup>12</sup>. Lors de son voyage à l'oasis de Siwa, B. Drovetti a relevé le graffiti des *syssitōi* Philôn et Lysis<sup>13</sup>, mais la nature de l'association à laquelle ils appartiennent échappe<sup>14</sup>. Marcel Launey a songé à y voir des soldats de la garnison ptolémaïque de l'oasis ou des patrouilles du désert<sup>15</sup>. Celle des *syssitōi* de la présente inscription est déterminée par les génitifs qui suivent: Σεβαστῶν εἰκόνων καὶ Φανστείνας. Il s'agit d'un groupement inconnu jusqu'ici, préposé aux effigies des empereurs, vraisemblablement sous la direction du procureur qui fait l'objet de la dédicace honorifique. Cette association est certainement en rapport avec le culte ou l'apparat impérial et son activité devait s'exercer dans toutes les occasions où il y avait lieu de s'occuper des effigies des empereurs. Par exemple lors de l'installation de celles-ci dans le temple impérial, de leur transport en procession, de leur ostention ou des sacrifices accomplis devant elles par le *προθύτης*<sup>16</sup>. Ces εἰκόνες sont ici celles de Marc Aurèle et de son frère adoptif Lucius Verus qu'il avait associé à son pouvoir, et celles de Faustine la Jeune, son épouse, proclamée Augusta en 147<sup>17</sup>, décédée en 176 en Cappadoce, à Halala, au pied du Taurus, ville érigée en colonie par l'empereur sous le nom de *Faustinopolis*<sup>18</sup>.

On sait que le terme εἰκόνες s'applique techniquement aux effigies des empereurs, à leurs portraits, parfois à leurs bustes, honorés d'un culte tandis que le mot ἄγαλμα, la statue de culte, est très rare pour

<sup>8</sup> Cf. W. Larfeld, *Griech. Epigraphik* (1914), p. 386; L. et J. Robert, *La Carie II* (1954), p. 293, n. 4. Surtout *Grammaire Grecque* d'Ernest Koch (1868), traduite par J. L. Rouff, en 1887, p. 321, § 85,6 rem. I; p. 288, § 84,1,a; p. 294, § 84,4,5 et p. 305 13c.

<sup>9</sup> Sur le sens du mot *eunoia* voir C. Panagopoulo, Vocabulaire et mentalité dans les *Moralia* de Plutarque, dans *Dial. d'Hist. Anc.*, 3 (1977), p. 203.

<sup>10</sup> Voir P. Roesch, *Études Béotiennes* (1982), p. 144, n° 18 à propos d'une inscription de Thespies (*SEG XXXII*, 1982, 505) datée d'environ 300 av. J.C.

<sup>11</sup> Cf. K. Buraselis, *ZPE*, 108 (1995), 176–178. Sur les *syssitia*, voir C. Talamo, *Miscellanea Graeca e Romana, Studi publicati dall' Instituto Italiano per la Storia antica*, 12 (1987), 9–26 (cf. *SEG XXXVII*, 1987, 1858).

<sup>12</sup> *OGI*, 712; *SB V*, 8914; maintenant F. Kayser, *Recueil des Inscr. Gr. et Lat. d'Alexandrie impériale* (1994), n° 98; K. Buraselis, *loc. cit.*, p. 177.

<sup>13</sup> B. Drovetti, *Voyage à Syouah*, tab. VII, 12; d'où A. J. Letronne, *Rec. des Inscr. Gr. et Lat. de l'Égypte* (II), 1848, DLX, p. 526 (J. Franz, *CIG*, III, Add. 4958b corrige à tort la finale en σ[ύ]νσιτος remarque P. Roesch, *op. cit.* p. 144). Copie fautive dans Ahmed Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 66. Cf. G. Wagner, *Les Oasis d'Égypte* (1987), p. 211. Le texte est réédité par W. Brashear, *Die griechischen Graffiti vom Gabal at-Takrur*, dans Klaus P. Kuhlmann, *Das Ammoneion. Archäologie, Geschichte und Kulturpraxis des Orakels von Siwa (Archäologische Veröffentlichungen 75, 1988, 85–88, pl. 42)*. Cf. *SEG XXXVIII*, 1988, 1846: Φίλων : Λύσις : σόνσιτοι.

<sup>14</sup> K. Buraselis, *op. cit.*, 177.

<sup>15</sup> M. Launey, *Armées hellénist.* II (1950), p. 1106, add. p. 1002.

<sup>16</sup> Voir les références données par L. Robert, *REA* 1960, 318–324 (*OMS II*, 834–840).

<sup>17</sup> *IGRR I*, 120 (Rome).

<sup>18</sup> L. Homo, *Le Haut-Empire* (1933), 586.

désigner celle d'un empereur<sup>19</sup>. Ces effigies peuvent être de nature différente. Il peut s'agir de statues en pied, ou de bustes, le plus souvent en argent<sup>20</sup> ou en or<sup>21</sup> (εἰκὼν χρυσῆ) ou en bronze doré ou argenté. Ces bustes sont parfois appelés<sup>22</sup> προτομαί portées à l'occasion en procession, en Egypte, par le κωμαστὴς θειῶν προτομῶν connu par un papyrus d'Oxyrhynchos en 336<sup>23</sup>.

Les “*imagines*” des empereurs peuvent aussi être peintes. Εἰκὼν ne désigne pas seulement une sculpture mais aussi une peinture<sup>24</sup>, plus aisément transportable. Dans l'armée l'*imaginifer* était chargé de présenter dans les cérémonies le buste impérial<sup>25</sup>. Mais les courriers légers du *cursus publicus*, qui parcouraient les cités pour exhiber à la foule “l'effigie sacrée” du nouveau prince, lors de son avènement, transportaient sans doute des portraits peints à l'encaustique<sup>26</sup>. Bien des circonstances, liées à l'apparat impérial, exigeaient une attention particulière portée à ces “*imagines*” répandues à satiété à travers tout l'Empire. Il n'est pas étonnant qu'une association spéciale, attachée sans doute au culte impérial, sous la direction d'un procureur, ait été chargée de veiller à ces “portraits”.

Lignes 6–7: Les titres donnés à Faustine la Jeune apparaissent ici pour la première fois. Y. Le Bohec, par lettre, nous fait remarquer que ces titres ne sont pas mentionnés dans D. Kienast, *Römische Kaisertabelle* (1990), p. 141–142. Νέαξ à côté de Σεβαστήξ distingue l'impératrice de sa mère, Faustine l'Aînée, femme d'Antonin. L'épithète Φαρία l'assimile à Isis<sup>27</sup>, protectrice des navigateurs, dont le culte est bien connu à Alexandrie<sup>28</sup> et qui est fréquemment représentée sur les monnaies d'époque impériales<sup>29</sup>. Celles qui sont frappées au nom de Faustine la Jeune présentent au revers l'image d'Isis Pharia ou une représentation du Phare.<sup>30</sup> Faustine la Jeune a été la première impératrice à recevoir le titre de *mater castrorum*<sup>31</sup>, que porteront ensuite les impératrices de la dynastie sévérienne<sup>32</sup>. Le titre de Σωσίστολος Protectrice de la flotte est un hapax<sup>33</sup>.

Ligne 8: L'association à laquelle appartenait le personnage honoré a disparu quand Caracalla a dissout les *syssitia*<sup>34</sup>.

<sup>19</sup> L. Robert, *REA* 1960, 317–318 (*OMS* II, 833–834); G. W. Bowersock, Le culte des souverains dans l'Empire romain, dans *Entretiens sur l'Antiquité classique, Fondation Hardt*, XIX (1972), p. 185, note 1, remarque que dans la lettre de Pline à Trajan (*Epist.* X, 97) la distinction faite entre (*deorum*) *simulacrum* et *imago* (portrait d'un homme) correspond exactement à celle faite entre ἄγαλμα et εἰκὼν.

<sup>20</sup> Par exemple *SEG* II, 591 (Ionie, Τέος): ἀργύρεαι εἰκόνας.

<sup>21</sup> L. Robert, *OMS* II, 834 et 836, n. 1.

<sup>22</sup> L. Robert, *OMS* II, 836.

<sup>23</sup> *P. Oxy.* 1265, cité par L. Robert, *ibid.* p. 836, n. 7.

<sup>24</sup> Cf. J. et L. Robert, *Bull. épigr. de la REG*, 1958, 16, p. 180 à propos de G. Klaffenbach, *Griech. Epigraphik* (1957), p. 76.

<sup>25</sup> Y. Le Bohec, *L'armée romaine* (1989), p. 51 et 264.

<sup>26</sup> P. Veyne, dans *Annuaire du Collège de France*, 94<sup>ième</sup> année (1993–4) p. 797.

<sup>27</sup> Sur l'identification des souverains à des divinités chez les Romains, voir P. Riewald, *De Imperatorum Romanorum cum certis deis et comparatione et aequatione*, *Diss. Philol.* Hal. 20, (1912), 301–329.

<sup>28</sup> Voir *IG Philae*, 2 (1969), p. 169, n. 7, à propos de l'épigramme de Serenus (règne de Commode, 25 Mars 191); P. M. Fraser, *Ptolem. Alex.* (1972), I, p. 20–21 et II, p. 54–56, notes 125, 126, 127.

<sup>29</sup> Cf. la thèse dactylographiée (Paris IV, Juin 1986) de Soheir Bakhoum, *Les thèmes isiaques à Alexandrie sous les Antonins, recherches numismatiques et historiques*, t. 2, 431–434; P. Naster, Isis Pharia sur les monnaies impériales d'Alexandrie, dans *BSFN*, 23 (1968), 238–240.

<sup>30</sup> Cf. A. Geissen, *Katalog alexandr. Kaisermünzen der Sammlung des Inst. f. Altertumskunde der Univ. zu Köln*, t. 2 (1978), p. 412, n° 1970 et 1971, p. 424, n° 1973. Renseignement de S. Bakhoum.

<sup>31</sup> Cf. Herzog, dans *PW Suppl.* IV (1927), s.v. *Kaiserkult*, col. 842.

<sup>32</sup> Y. Le Bohec, *L'armée romaine*, p. 264.

<sup>33</sup> Sur le sens de “*stolos*” (*classis*) flotte de guerre ou ensemble des navires attachés à un port, ou convoi maritime, voir Th. Drew-Bear et F. Richard, dans *Latomus*, 226 (1994) (Mél. M. Le Glay), p. 748, n. 31.

<sup>34</sup> Voir K. Buraselis, Zu Caracallas Strafmaßnahmen in Alexandrien (215/6). Die Frage der Leinenweber in P. Giss. 40 II und der *syssitia* in Cass. Dio 77(78).23.3, dans *ZPE* 108 (1995), 166–188.

Il n'est pas possible de se fonder sur cette inscription pour affirmer qu'elle a été trouvée dans l'enceinte du *Caesareum* dont la description la plus complète a été donnée par Philon d'Alexandrie *Leg. ad Gaium* 151 (trad. A. Pelletier, éd. du Cerf, 1972). La forme de la colonne, coupée de haut en bas, sur laquelle elle est gravée, indique qu'elle faisait partie d'un ensemble architectural indéterminé, indépendant du *Caesareum*, dont la localisation a été établie par les obélisques, dits "aiguilles de Cléopâtre": ils se dressaient à l'entrée du temple. Celui qui porte la dédicace du préfet d'Égypte P. Rubrius Barbarus<sup>35</sup> a été situé sur le côté Sud du *Midan Saad Zaghloul*, là où se trouve le salon de thé "Trianon".<sup>36</sup>

D'autre part le rapprochement de l'épithète Σωσίστολος appliquée à Faustine la Jeune avec la désignation du *Caesareum* par Philon comme un temple assurant la protection des navigateurs, ou encore avec le fragment mentionnant des *decanoï* de la flotte prétorienne de Misène (Kayser, *op.cit.* n° 110), découvert sous les fondations d'une synagogue moderne, dans la partie Nord de la rue Nabi Daniel, ne peut servir d'argument suffisant, en l'absence de données archéologiques, pour fixer la localisation du *Caesareum*<sup>37</sup>.

Alexandrie et Paris

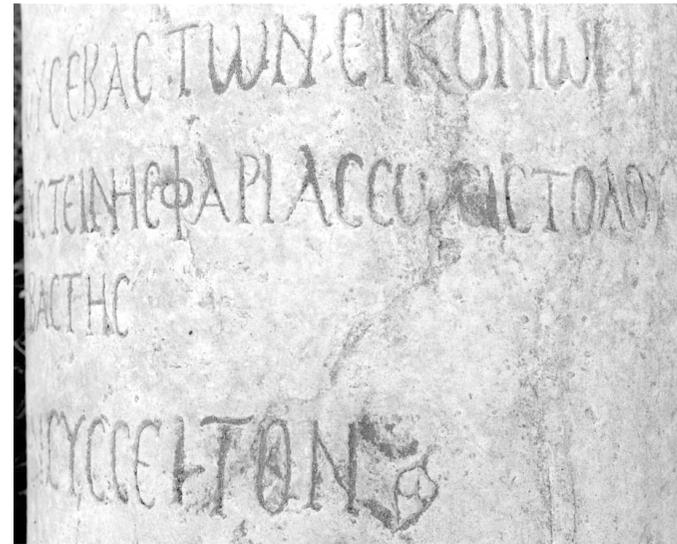
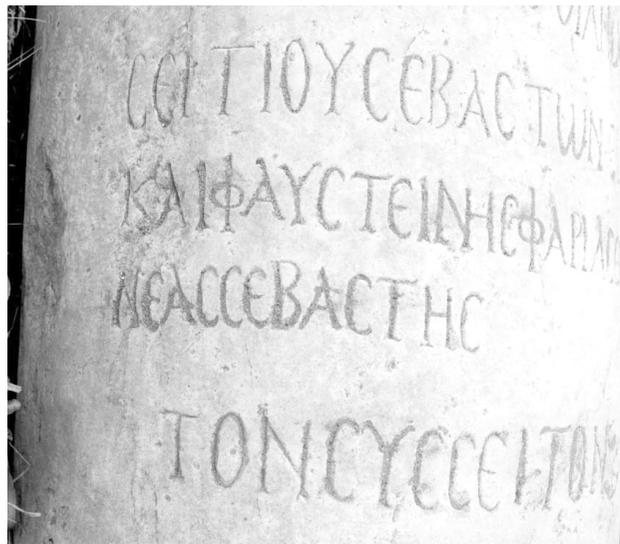
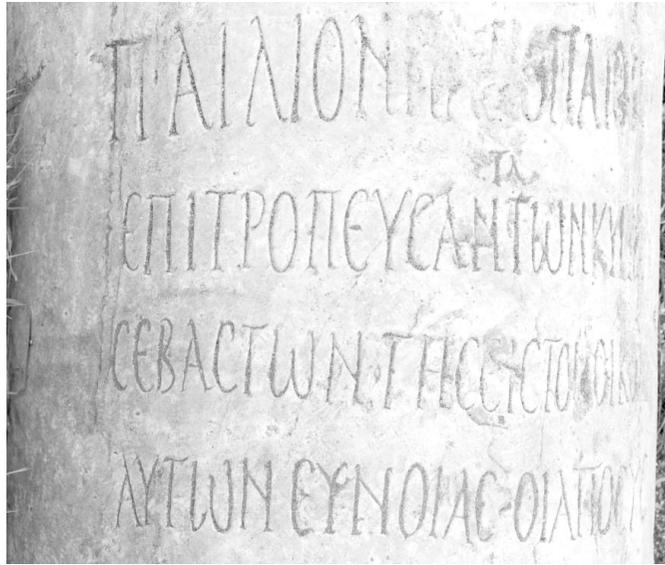
André et Etienne Bernand

---

<sup>35</sup> F. Kayser, *Rec. des Inscr. Gr. et Lat. d'Alexandrie impériale* (1994), n° 2.

<sup>36</sup> P. M. Fraser, *Ptolem. Alex.*, I, p. 24 et II, p. 68–71, n. 155–163.

<sup>37</sup> Voir les arguments avancés par P. M. Fraser, *Ptolem. Alex.*, II, p. 71, n. 163 à propos de l'inscription maintenant n° 110 du *Recueil* de F. Kayser.



Un procureur des effigies impériales à Alexandrie